Comment la députée LFI Rachel Kéké a tenté d'empêcher l'expulsion d'un clandestin ivoirien qui se révèle être un délinquant multirécidiviste lié à la mouvance islamiste (MàJ : elle accuse ses détracteurs de racisme)

02/12/2022 à 15h12



2/12/22

> *Mon communiqué suite aux récentes attaques racistes de l'extrême-droite* □□ *pic.twitter.com/vfPj46aEEc*
>
> *— Rachel Keke (@KekeRachel) December 2, 2022*

24/11/22

> *Hadama Traoré, au sujet de la polémique entourant Rachel Keke : «La vraie personne à condamner aujourd'hui, c'est Monsieur Gérald Darmanin», dans #MorandiniLive pic.twitter.com/BU4aTJx6RY*
>
> *— CNEWS (@CNEWS) November 24, 2022*

Hadama Traoré, né en 1984, est un militant politique français d'extrême gauche, considéré par ses détracteurs comme un « militant communautariste ».

(…)

Après l'attentat de la préfecture de police de Paris, le 3 octobre 2019, alors que les enquêteurs trouvent des signes de radicalisation islamiste du meurtrier, Mickaël Harpon, Hadama Traoré déclare dans une vidéo : « J'ai la haine. La personne qui ose dire que Mickaël Harpon était un terroriste animé par des revendications religieuses, je lui traite sa mère et je lui crache à la gueule… Après Mickaël, plus personne en France n'osera salir une religion du Livre. », Il décide alors d'organiser à Gonesse une manifestation de soutien au terroriste pour le 10 octobre.

(…) Wikipédia

Quelques prises de parole publiques de Hadama Traoré

23/11/22

> *Dimitri Pavlenko : «Est ce que Rachel Kéké s'est sentie une loyauté ivoirienne concurrente de la loyauté qu'elle doit à la France ?» dans #Facealinfo pic.twitter.com/vLNTh6zkLE*
>
> *— CNEWS (@CNEWS) November 23, 2022*

> *Les députés #LFI réagissent à la polémique en attaquant… CNEWS pic.twitter.com/CBqhcHydTq*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) November 23, 2022*

22/11/22

> *Mousse B. est né en 1984 en Côte d'Ivoire. Il est ajd âgé de 38 ans. Il est arrivé régulièrement en France à l'âge de 4 ans, au titre du regroupement familial, et entame dès l'adolescence un long parcours de délinquant « qui se déploie sur 20 années au total » selon les autorités*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022*

faits de: port d'arme, association de malfaiteur, vol avec violence, délit de fuite, violences & outrages, refus d'ob., etc. « Le quantum total de ses peines s'élèvent à plus de 15 années d'emprisonnement » indique les autorités préfectorale dans un document consulté par @Cnews

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

à un surveillant.
Selon les services de renseignement, il se radicalise en prison, où il fréquente des détenus proches de la mouvance islamiste. Il est donc inscrit en 2018 au FSPRT (fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste)

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

viole à plusieurs reprises, ce qui lui vaut 2 nouvelles condamnations à de la prison ferme, l'une en 2021, l'autre en 2022. Lors de cette seconde peine, plusieurs ouvrages «présentant une vision salafo-whabbite de l'islam» sont retrouvés dans sa cellule, selon les renseignements

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

Titre qu'il n'a jamais renouvelé par la suite, ce qui lui a valu un arrêté de reconduite à la frontière en 2006.
Oui mais voilà: Mousse B. bénéficie d'une protection quasi absolue contre les expulsions, puisqu'il est arrivé avant l'âge de 13 ans en France et qu'il possède des

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

du fait de sa radicalisation. Un peu comme pour l'Imam Hassan

Iquioussen. Ces motivations ne convainquent toutefois pas la Commission d'Expulsion (Comex), composée de magistrats, qui rend en janvier 2022 un avis défavorable à l'expulsion de Mousse B.

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

Mais pour autant, Mousse B. ne quitte pas la France. De source #policière, il refuse à 8 reprises de se soumettre à un test PCR (nécessaire pour se rendre en Côte d'Ivoire) et fait ainsi annuler 7 retours programmés vers son pays d'origine. Ces multiples refus lui valent

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

de prison, il est placé au centre de rétention administrative (CRA) de Plaisir. Et reçoit alors le soutien de la député #LFI Rachel Kéké, ainsi que d'un comité composé de ses proches et du militant de banlieue Hadama Traoré, fondateur de l'association La Révolution est en marche

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

Lundi 14 novembre au matin, la député LFI Rachel Kéké se présente ainsi au centre de rétention de Plaisir en compagnie d'une attachée parlementaire, pour rendre visite à Mousse B. La scène est d'ailleurs filmée via Facebook Live par le militant associatif Hadama Traoré pic.twitter.com/Zc293ja3gD

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

«Ils cherchaient clairement l'incident, surtout Hadama Traoré» raconte à @Cnews un policier présent sur place. Selon

cette source : Rachel Kéké n'aurait pas présenté le justificatif habituel faisant état de sa qualité d'élue; par ailleurs, Hadama Traoré filme et diffuse la scène

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

entrer la députée LFI et son assistante. Elles s'entretiennent plus d'une heure avec Mousse B., puis visitent l'établissement (qui comprend 26 places). Le lendemain, mardi 15 novembre, Hadama Traoré appelle sur les réseaux sociaux à «harceler» le standard du centre de rétention pic.twitter.com/3Lcmbpf0bx

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

n'a pas souhaité répondre à nos questions, et n'a donc pas confirmé ces propos.
Le mardi 15 novembre, l'expulsion de Mousse B. est prévue en toute discrétion. Les autorités françaises ont réussi à négocier son expulsion sans test PCR pour éviter un nouveau refus. Ce jour-là,

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

appelle sur les réseaux sociaux à se rendre au terminal 2E pour rejoindre le comité de soutien à Mousse B. Une fois dans l'aéroport, ils tentent de convaincre les passagers du vol pour Abidjan de refuser la présence de Mousse B dans l'avion, et ainsi faire échouer son expulsion pic.twitter.com/ApgLdTxOTG

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

Le lendemain, l'association d'Hadama Traoré rédige une

plainte à l'encontre du ministère de l'Intérieur, accusé d'islamophobie. Contacté par @Cnews, Hadama Traoré explique que les accusations de radicalisation visant Mousse B. ne sont pas fondées et qu'il s'agit de discrimination pic.twitter.com/uEN9j7U0oM

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

ce livre n'est pas interdit en prison et qu'il peut être remis par les aumoniers musulmans aux détenus qui le souhaitent. L'association invoque aussi les attaches familiales de Mousse B. en France, ainsi que le statut d'ancien combattant (non confirmé) de son grand-père pic.twitter.com/9ye9zx2V7q

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022

La plainte contre le ministère de l'Intérieur aurait été remise en main propre par la sœur de Mousse B. à la députée LFI Danièle Obono, le 16 novembre dernier, comme le montre une photo
L'association milite désormais pour le "rapatriement" de Mousse B. en France. pic.twitter.com/a7ruZaTC3d

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) November 22, 2022